

MILIEU NATUREL

5.1 CONTEXTE GENERAL

La zone d'étude est située dans la vallée de l'Oise, dans un contexte de zone industrielle, ne présentant, a priori, que peu d'intérêt sur le plan écologique. Cependant, quelques zones peuvent présenter plus d'intérêt.

5.1.1 Les espaces protégés

5.1.1.1 Les zones bénéficiant d'une protection stricte

Aucune réserve naturelle, réserve de chasse, zone d'arrêté de protection de biotope n'est recensée à proximité de la zone d'étude.	Cénochorie pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpino-Betuli	Vespertilio vespertinus et Vespa crabro emarginatus	Vespertilionidae	Vespertilion de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>)
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou				

5.1.1.2 Les zones Natura 2000

Enfin, les aménagements ne sont pas interdits dans une zone Natura 2000, sous réserve qu'ils ne portent pas atteinte aux habitats prioritaires de la zone.

- Deux zones Natura 2000 ont été recensées dans le secteur :
 - La zone Natura 2000 FR220566 « Coteaux de la vallée de l'Automne » localisée à environ 800 m au Sud de la zone d'étude, de l'autre côté de l'Oise. Elle correspond à un ensemble de boisements ;
 - La zone Natura 2000 FR220379 « Coteaux de l'Oise autour de Creil ». Cette zone est distante de plus de 20 km de la zone d'étude et ne concerne pas directement le site.

- La zone Natura 2000 FR220056 « Coteaux de la vallée de l'Automne »

卷之三

卷之三

FÉVRIER 2011 – VERSION 6

ÉTUDE D'IMPACT DE L'
ZAC PARIS-OISE /

卷之三

5.1.1.4 Espace Naturel Sensible

La rive Sud de l'Oise, face au site du projet, est incluse dans le PNR «Oise - Pays de France» ; l'Oise représente la limite Nord de cette zone (cf. carte milieu naturel).

paysager et comprenant un ou plusieurs types de milieux naturels

Un nou concurs organizat de ENCI și anunțat în discursul său.

5.1.2 Les documents d'informations complémentaires

5.1.2.1 Les sites d'importance internationale

La Directive du Conseil des Communautés européennes n° 79/409 du 2 avril 1979 concernant la

l'observation des oiseaux sauvages, imposé à tous les Etats !

La superficie suffisante d'habitats pour toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement sur le territoire européen", y compris pour les espèces migratrices non occasionnelles.

appelées parfois « Zones d'Intérêt Communaute pour les Oiseaux »

'l'inventaire ZICO n'a pas de portée réglementaire.

Deux ZICO sont identifiées à proximité du site du projet (cf. figure 21 page 36) :

De même, la Convention sur les zones humides d'importance internationale, appelée Convention de Ramsar, reconnaît l'importance des zones humides pour la biodiversité et la sécurité des populations.

RAMSAR, est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'international pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides.

SOCIETE D'AMENAGEMENT DE L

5.1.2.3 Biocorridors

On recense de nombreux biocorridors qui parcourent le massif forestier situé au Sud de l'Oise, et identifié en ZNIEFF ainsi que partiellement en zone Natura 2000.

Des biocorridors « grande faune » sont recensés en rivière Sud de l'Oise. Ces biocorridors "grande faune" localisent et inventoriennent des zones sensibles dites "voies préférentielles de déplacement de la grande faune sauvage" en Picardie.

Un biocorridor « grande faune » secondaire, également dénommé « axe de déplacement aléatoire pour la grande faune », a été identifié lors de la réalisation d'une étude sur les biocorridors en 2002. Selon cette étude, réalisée par le bureau d'étude OGE, ce biocorridor passerait sur la partie Est de la zone.

Néanmoins, ce même bureau d'étude indiquait dans une étude récente (novembre 2008) que ce corridor a été « tout récemment condamné par des équipements industriels au cours des 5 dernières années ».

Ces barrières artificielles sont identifiées ci-après sur la carte « les barrières écologiques et artificielles évitant ainsi les connexions entre les corridors écologiques extérieurs ».

De plus, lors des observations de terrain réalisées par le bureau d'études EOS, sur un cycle biologique complet, aucun couloir de déplacement n'a été mis en évidence.

En conclusion, l'étude n'a pas confirmé, ni infirmé l'existence d'un passage « grande faune ». Les biocorridors existants sur la zone d'étude sont localisés à plus d'1 km en rive Sud de l'Oise. Il n'existe donc pas d'enjeu significatif.



■ ■ ■ Barrières artificielles

■ ■ ■ Barrières naturelles

Zone détude

5.1.2.4 Zones à dominante humide

Les zones à dominante humide ont été répertoriées dans le cadre du SDAGE du Bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands.

Le recensement des zones potentiellement à dominante humide dans le secteur a été réalisé en mai 2006 par l'agence de l'eau Seine-Normandie.

Le site du projet est inclus dans une zone à dominante humide, une zone de « prairie humide ». Cette zone a obtenu un classement avec un degré de certitude moyen.

Seule une partie de la ZAC est incluse dans une zone considérée comme "zones urbaines et autres territoires artificiels", alors qu'une grande partie de la ZAC Paris-Oise, qui est un zone d'activité sur laquelle sont implantées de nombreux bâtiments industriels, est considérée comme une zone de "prairies humides".

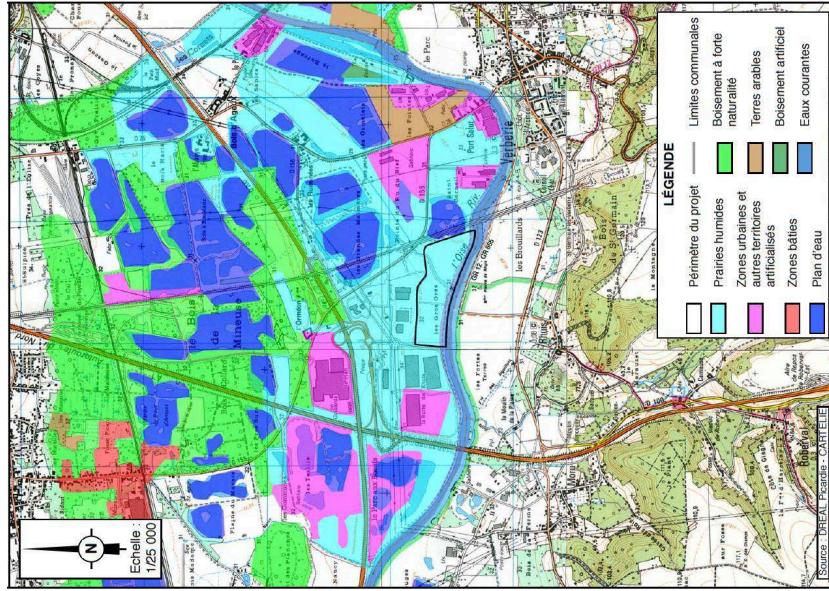
La zone d'étude se situe donc dans un secteur à caractère humide avec l'existence de nombreux plans d'eau, Oise et la caractérisation du secteur en tant que « prairie humide » dans le SDAGE du Bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands.

5.1.2.5 Conclusion

La zone d'étude n'est incluse dans aucune Natura 2000, ZNIEFF, ZICO ou ENVS.

Toutes les zones remarquables recensées à proximité du site du projet sont localisées de l'autre côté de l'Oise, à plus de 800 mètres du site.

Néanmoins, la zone d'étude est incluse dans une zone recensée comme étant potentiellement à dominante humide, et plus spécifiquement dans une zone considérée comme une zone de « prairie humide ».



5.2 CONTEXTE LOCAL

5.2.1 Description des milieux de la zone d'étude

Le projet est localisé au Sud de la commune de Longueil-Sainte-Marie en bordure de la rivière de l'Oise, dans une zone industrialisée.

Une expertise faunistique et floristique a été réalisée par le bureau d'études EQS afin d'établir un diagnostic écologique du site. Elle s'est déroulée de la manière suivante :

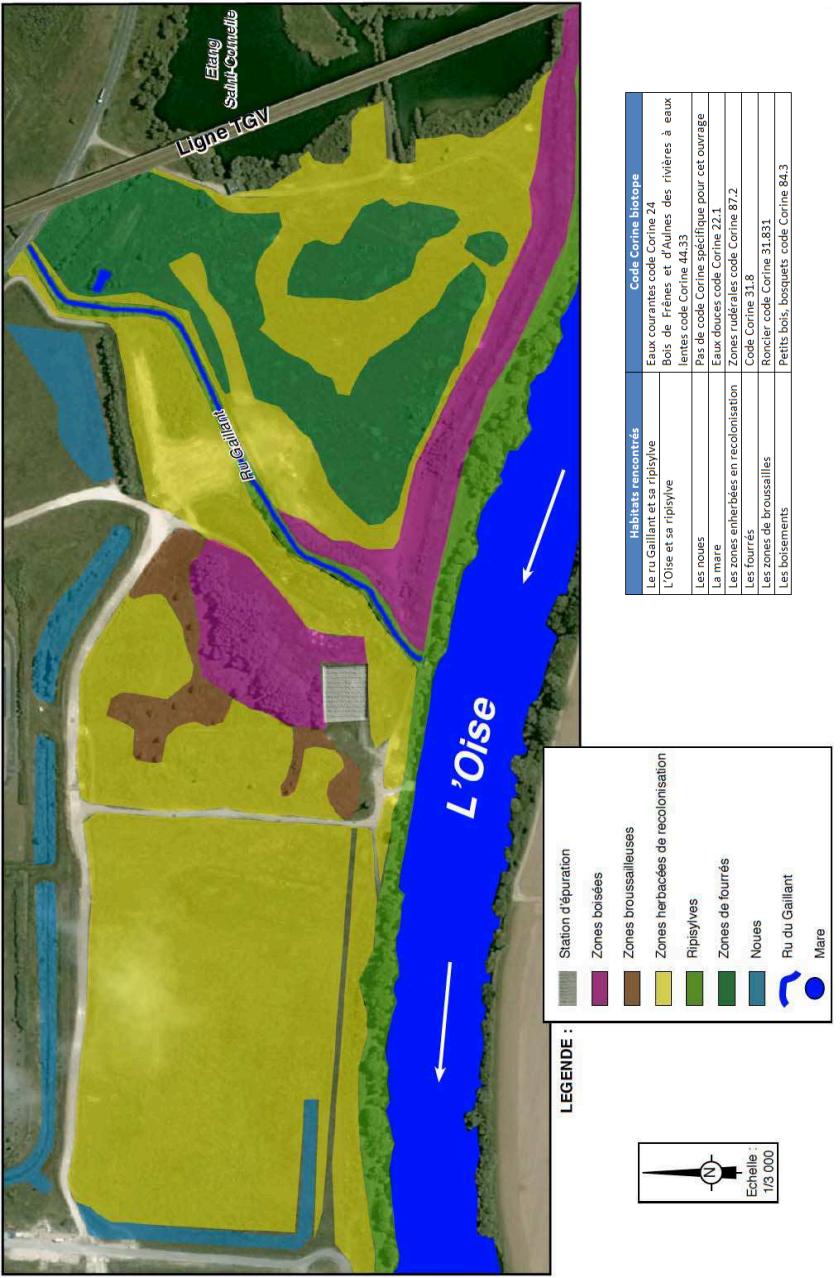
- ✓ L'avifaune d'avril à septembre 2009 ;
- ✓ La flore d'avril à août 2009 ;
- ✓ Les batraciens en avril 2009 ;
- ✓ Les odonates en août 2009.

Le site largement anthropisé sur sa partie Ouest par le remblaiement de la zone durant les années passées, ne favorise pas une diversité floristique et faunistique importante.

Comme cela a été représenté sur la carte des différentes unités écologiques, la zone d'étude se divise en huit unités écologiques différentes.

En effet, on retrouve sur les trois quarts du site une zone en cours de recolonisation pour la végétation herbacée sèche localisée principalement sur la partie Ouest du site (zone totalement remblayée). On y retrouve également un affluent de l'Oise, le ru de Gaillon de « classe 2 » qui traverse le site du Nord au Sud. Les autres zones sont constituées de fourrés, de bosquets ou de ripisylves. On peut également noter la présence d'une station d'épuration implantée au centre de la zone d'étude.

On trouvera ci-après une description détaillée de chaque milieu. Nous fournirons également en annexe la liste de toutes les espèces rencontrées.



ÉTUDE D'IMPACT DE LA PLATEFORME MULTIMODALE
ZAC PARIS-OISE / LONGUEUIL-SAINT-MARIE

5.2.1.1. Les cours d'eau et leurs milieux associés

5.2.1.1.1. Le ru de Gaillant et sa ripisylve

Il prend sa source au Sud du bourg de Rivecourt au niveau de la RD200 et s'écoule sur 3 km. Son tracé, relativement rectiligne, suit une orientation Sud-Ouest. Avant de franchir la RD155, le ru de Gaillant reçoit, en rive droite, les eaux du ru des Rummées qui draine, par l'intermédiaire de nombreux fossés, un ensemble de basses-terres situées plus au Nord. Le lit du ru de Gaillant se jette finalement en rive droite de l'Oise, dans la zone d'étude, à environ 500 m en aval du viaduc du TGV Nord.

Le ru de Gaillant est composé notamment de la végétation aquatique comme de la Callitrichia stagnalis qui est assez bien développée sur l'ensemble du cours d'eau. Cette végétation au sein du ru de Gaillant permet l'accès d'une faune benthique diversifiée.

Concernant ses berges, elles sont anthropisées et dégradées sur la totalité du cours d'eau. Les berges du ru sont abruptes (jusqu'à 3 mètres de hauteur) et sont composées, comme une grande partie du site, de remblais.

La ripisylve du ru de Gaillant sur la zone d'étude est composée dans sa partie amont, de végétations herbacées nitrophiles, comme l'ortie dioïque (*Urtica dioica*), de la ronce (*Rubus fruticosus*). On peut aussi y rencontrer d'autres espèces inféodées à ce milieu comme le Phragmite commun (*Phragmites australis*), le Carex des rives (*Carex riparia*) et le long épars (*Juncus effusus*).

Dans la deuxième partie du ru de Gaillant en aval, le milieu est plus ombragé, car la végétation qui occupe la ripisylve est composée principalement de végétations arbustives. Les espèces que l'on peut rencontrer sont le Saule marsaut (*Salix caprea*), l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), le Sureau noir (*Sambucus nigra*) et l'Aubépine (*Crataegus monogyna*).

Le principal intérêt de cette ripisylve est la protection physique du sol grâce à la fixation par des réseaux racinaires particulièrement développés et efficaces chez les espèces présentes. En augmentant les forces de rugosité du lit, la végétation diminue les vitesses moyennes et la force d'érosion du courant. Cette ripisylve apporte aussi des zones d'ombre sur le ru (amont du tronçon), ce qui joue un rôle dans la prévention du réchauffement des eaux et permet de réguler le phénomène d'eutrophisation.



60

Ripisylve du ru de Gaillant composée de végétations herbacées

Le ru de Gaillant représente donc un corridor écologique intéressant sur le périmètre d'aménagement du projet de la plateforme multimodale, mais celui-ci présente des signes de dégradation (berges abruptes, envasement).

5.2.1.1.2. L'Oise et sa ripisylve

Le projet appartient au bassin versant de l'Oise orienté Nord-Est/Ouest, au niveau de la commune de Longueil-Sainte-Marie.

Cette rivière, qui représente la limite Sud du territoire de Longueil-Sainte-Marie est le principal cours d'eau de la zone d'étude. Il prend sa source en Belgique, dans le massif de la Fagne à Chimay dans les Ardennes Belges à 323 m d'altitude et s'écoule sur 340 km avant de rejoindre la Seine à l'Ouest de Paris au niveau de Conflans-Sainte-Honorine.

Son bassin versant s'étend sur près de 17 000 km².



L'Oise au niveau de la zone d'étude



Végétation aquatique en du ru Gaillant (printemps)

Le tronçon présent sur la partie Sud de la zone d'étude présente une ripisylve. Celle-ci est composée principalement d'arbres de haut jet comme l'Aulne glutineux (*Ainus glutinosus*), le Peuplier (*Populus*), le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)... Sous son couvert, on observe une végétation herbacée dominée par des plantes nitrophiles, comme l'*Urtica dioica* (l'Ortie) et la *Rubus fruticosa* (la Ronce) qui se développent aisément et ont tendance à refermer le milieu. Certaines zones des berges de l'Oise, sont entretenues par les pêcheurs et, de ce fait, favorisent la présence des placenttes un peu plus ouvertes. Sur ces zones, la végétation rivulaire est plus diversifiée et on peut rencontrer, de la Laîche des rives (*Carex spizata*), le Phragmite (*Phragmites australis*), le Jonc épars (*Juncus effusus*), la Patience agglomérée (*Rumex conglomeratus*)...

L'état général des berges est bon, elles sont bien stabilisées par la ripisylve des berges de l'Oise. La ripisylve de l'Oise joue un grand rôle pour la lutte contre l'érosion des berges. La végétalisation des berges par des strates herbacées et arboreuses est indispensable.

Aucun enjeu floristique et faunistique n'a été relevé sur cette zone.

5.2.1.2 Les noues

Sur la zone d'étude, on retrouve une noye située sur la partie Ouest. Quatre autres noues sont présentes à proximité du site sur la partie Nord.

La noye rencontrée sur le site est drainée en eau. Seule une petite partie de cette noye au Nord-Ouest reste constamment en eau et est favorable pour les amphibiens.



Noues présentes sur le site du projet

En effet, il a été rencontré lors des prospections d'amphibiens une espèce de batracien, la Grenouille verte (*Rana esculenta*). Les effectifs de cette espèce sur cette noye sont assez élevés. Cette petite noye est donc un habitat favorable pour la grenouille verte.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OISE

FEVRIER 2011 – VERSION 6

62

ÉTUDE D'IMPACT DE LA PLATEFORME MULTIMODALE ZAC PARIS-OISE / LONGUEIL-SAINTE-MARIE

Laîche en épi (*Carex spicata*), de l'Euphorbe des bois (*Euphorbia amygdaloides*), du Phragmite commun (*Phragmites australis*)...

L'expertise floristique qui a été réalisée sur ce milieu n'a pas relevé de plante protégée. L'ensemble des espèces rencontrées est commun pour la région. La diversité floristique de ce milieu est faible, celui-ci étant composé essentiellement par des espèces rudérales à faible valeur écologique, l'enjeu sur ce milieu est faible.

5.2.1.6 Les fourrés

Ce milieu, ayant d'avoir été débroussaillé pour faciliter les fouilles archéologiques, était de type fermé du fait de la présence importante d'arbustes comme l'Aubepine (*Crataegus monogyna*). Ce type de milieu laisse peu de place pour le développement d'autres végétations herbacées notamment.

Actuellement, le milieu est complètement ouvert et va permettre le développement d'une végétation plus diversifiée. Cette zone devrait évoluer vers une pelouse sèche.

5.2.1.7 Les boisements

Ces zones sont rencontrées principalement près de la station d'épuration et du bois située au-dessus de cette dernière. Les zones broussailleuses constituent principalement de ronces montrent une faible diversité floristique. Ce type de milieu va cependant favoriser le développement de végétaux arbustifs comme le Frêne et l'Aubepine.

Les espèces faunistiques qui fréquentent ce type de milieu sont peu variées. On peut toutefois rencontrer le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) qui y trouve un intérêt pour se cacher et faire ses garennes et des espèces d'oiseaux qui utilisent ce lieu pour y faire leurs nids comme la Grive musicienne et le Merle noir.

Enjeu écologique sur cette zone est faible.

Les boisements présents sur la zone d'étude sont localisés au Nord de la station d'épuration et sur la partie Sud-Est de la zone d'étude. L'ensemble des espèces rencontrées est commun dans la région. Les espèces dominantes sont le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), l'Acacia (*Robinia pseudoacacia*), et le Saule marsault (*Salix caprea*). La végétation de ce peuplement est assez dense et laisse peu de place pour que des espèces d'une strate inférieure se développent. De par sa faible épaisseur et la malgrée représentation de la strate arbustive

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OISE

FEVRIER 2011 – VERSION 6

63



En ce qui concerne ces dernières, les enjeux amphibiens sont assez élevés avec la présence de deux espèces protégées au niveau national : le Triton palmé et la Grenouille verte.

5.2.1.3 La mare

Cette mare (cf. « Carte Les différentes unités écologiques de la zone détude »), est localisée en en limite du périmètre du projet d'aménagement, mais non loin du site. Elle est de petite taille et peu profonde. Ses berges sont végétalisées par des arbres comme le Saule et l'Aulne glutineux. Les alentours de cette mare sont composés de broussaille et de tourres. Aucune végétation aquatique n'a été relevée et aucun amphibiens n'a été observé.

L'enjeu écologique actuel sur cette mare est faible.

5.2.1.4 Les zones herbacées en recolonisation

Il s'agit de surface en cours de colonisation par la végétation suite au remblaiement. Ce milieu est le plus représenté de la zone d'étude. On distingue des hauteurs de remblais variables sur l'ensemble du site et notamment sur la partie Ouest (cf. carte du relief sur le périmètre du projet d'aménagement).

Une couverture végétale herbacée sèche s'est installée sur sa plus grande partie. La végétation qu'on y retrouve est composée en grande partie de Paturin des prés (*Poa pratensis*), de Brachypode pennisépales (*Brachypodium pinnatum*), de Ray-grass commun (*Lolium perenne*), de Véronique agreste (*Veronica agrestis*)... (Voir annexes pour la liste floristique plus exhaustive)

Aux endroits les plus bas de ce milieu, et surtout sur la partie Ouest, on y rencontre aussi quelques petites zones où la végétation est plutôt inféodée au milieu frais à humide. La végétation qui occupe ces petits milieux est composée essentiellement de Massette à larges feuilles (*Typha latifolia*), de la

IRIS CONSEIL INFRA

et herbacée (ronce, lierre majoritairement), l'ensemble ne présente qu'un faible intérêt biologique. Les espèces en présence sont peu diversifiées et n'offrent pas ou très peu de refuges et abris adaptés à la faune.

Cependant, ces bois peuvent servir de refuge pour les batraciens lors de leur phase hivernale (hibernation), pour passer la mauvaise saison.

Notons tout de même, la présence d'une orchidée, l'Epipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine*) en lisière du boisement situé près de la station d'épuration qui est une espèce assez commune en Picardie, mais peu représentée sur le site.

Aucune gestion particulière sur ses boisements n'est effectuée. Ce milieu évolue naturellement. Ces zones sont localisées dans le fond de la noye située à l'Ouest du site, ainsi qu'en bordure de l'étang Saint-Pierre. Elles sont repérées sur la carte en page suivante.

Ces zones humides (de l'ordre de 1900 m² dans la zone d'étude) ont pour caractéristiques communes d'avoir une altitude inférieure à 30,2 m NGF, de présenter une végétation hygrophile (Carex, Juncs, ...) et des traces d'hydromorphie à environ 0,3 à 0,4 m de profondeur.

Le ru de Gaillant étant très enclosé, il ne présente pas latéralement de zone humide.

Le reste du site en grande partie remblayé ne montre pas de caractère de zone humide.

Par ailleurs, des sondages géotechniques ont été réalisés en 2011 par le bureau d'études Ginger CEBTP et ont montré un niveau d'eau au plus haut à -1 m avec une moyenne de -2m. Ce niveau d'eau ne correspond donc pas à une zone humide caractérisée par un niveau d'eau supérieur à 0,5 m d'après l'arrêté du 1^{er} octobre 2009.



Epipactis à larges feuilles



**ÉTUDE D'IMPACT DE LA PLATEFORME MULTIMODALE
ZAC PARIS-OISE / LONGUEIL-SAINTE-MARIE**

5.2.2 Occupation du site par la faune

Les inventaires faunistiques ont porté sur les oiseaux (espèces nicheuses, migratrices), les mammifères, les amphibiens et les insectes (odonates).

Un inventaire avifaunistique a été mené sur l'ensemble du site. Au total, 40 espèces d'oiseaux ont pu être observées.

Sur l'ensemble des oiseaux observés, 82,5 % sont «communs» en région Picardie, 15 % sont «peu communs» en région Picardie et 2,5 % sont «occasionnels».

La répartition des espèces sur le site est homogène et dépend des milieux. En effet, les boisements, les zones fermées, comme les Jonciers ou les Fourrés, sont des milieux très attractifs pour l'avifaune et notamment pour la nourriture que ces milieux leur apportent.

En ce qui concerne la nidification sur le site, il a été observé 19 espèces nicheuses sur le site, sur les 40 recensées. Sur l'ensemble des nichoirs, 18 espèces sont des espèces communes et une seule est peu commune : la Bergeronnette printanière (*Watycula flava*).

Une autre espèce peut être potentiellement nicheuse, le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) qui a été observé à différentes périodes de l'année, en chasse sur le ru de Gaillant. Les berges du ru de Gaillant pourraient être favorables, à certains endroits, pour la nidification de cette espèce. En effet, cette espèce affectionne les berges abruptes pour creuser un terrier et y faire son nid. Cependant, aucun signe de nidification pour cette espèce n'a pu être observé sur le site.

Il a aussi été observé une espèce « occasionnelle » en halte migratoire sur le site, la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*). En effet, douze individus ont été observés sur le site (partie Sud-Est) en halte migratoire. Ce phénomène est cependant rare et à peu de chance de se reproduire.

Globalement, le site ne présente pas d'enjeu ornithologique très important. Toutefois, le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) qui fréquente le ru de Gaillant, peut être une espèce nicheuse sur ce ru. A noter que cette espèce est protégée au niveau national et fait partie des espèces classées en annexe I de la directive «Oiseaux».

5.2.2.2 Les mammifères

Sur l'ensemble des douze mammifères identifiés (cf. annexes pour inventaire plus complété sur le site soit par des indices de présences (empreintes, croûtes...) ou, par l'observation directe, un seul est protégé) il s'agit du hérisson d'Europe qui est présent sur le site en faible nombre.

Les autres espèces présentes sur le site sont courantes dans la région et elles ne bénéficient pas d'un statut de protection. Parmi elles, on peut retrouver des espèces qui vivent sur le site de manière constante comme le lapin de garenne qui est l'espèce la plus représentée sur le site, le rat musqué qui vit principalement sur le ru de Gaillant et les berges de l'Oise.

D'autres espèces utilisent le site pour des raisons particulières comme pour chasser leurs proies. Le renard roux fait partie de cette classe ainsi que la belette d'Europe.

On peut distinguer aussi des espèces qui ne sont que de passages sur le site par exemple le chevreuil, le sanglier...

L'étude n'a pas confirmé, ni infirmé l'existence d'un passage « grande faune ». Cela s'explique par la présence de l'Oise qui joue un rôle de barrières naturelles entre les deux bassins versants de la vallée, ce qui limite les échanges entre les deux bassins versants. De plus, la présence de la Z.A.C. de l'autoroute A1 et de la RD 200, forment une multitude de barrières artificielles empêchant une connexion avec d'autres écosystèmes voisins (cf. carte « les barrières écologiques et artificielles évitant ainsi les connexions entre les corridors écologiques extérieurs »).

En tout état de cause, la création de l'espace écologique humide permet de renforcer l'attractivité écologique du site.

L'enjeu, en ce qui concerne les mammifères, sur le site, reste très faible compte tenu des espèces rencontrées.



Martin-pêcheur

5.2.2.3 Les amphibiens

Une prospection concernant les amphibiens a été menée durant le mois d'avril 2009. Les meilleurs prospectes étaient les noues présentes sur la partie Ouest du site et les noues situées en dehors du site sur la partie Nord. La mare localisée au Nord-Est a également été prospectée.

Les résultats obtenus sur la noue visible sur la partie Ouest du site ont montré la présence d'une seule espèce d'amphibiens (la grenouille verte).

Concernant les noues de la partie Nord en bordure du site, il a été observé la Grenouille verte (*Rana esculenta*) et le Triton palmé (*Triturus helveticus*). Ces deux espèces sont protégées au niveau national. Il n'a pas été observé d'espèce d'amphibiens sur la mare présente en dehors du site. Cependant, le milieu reste très attractif pour l'accueil d'amphibiens.

Le périmètre du projet ne comprend pas les noues de la ZAC où les deux espèces protégées au niveau national ont été recensées : la Grenouille verte et le Triton palmé.



Grenouille verte

5.2.2.4 Les odonates

Le Calopteryx éclatant

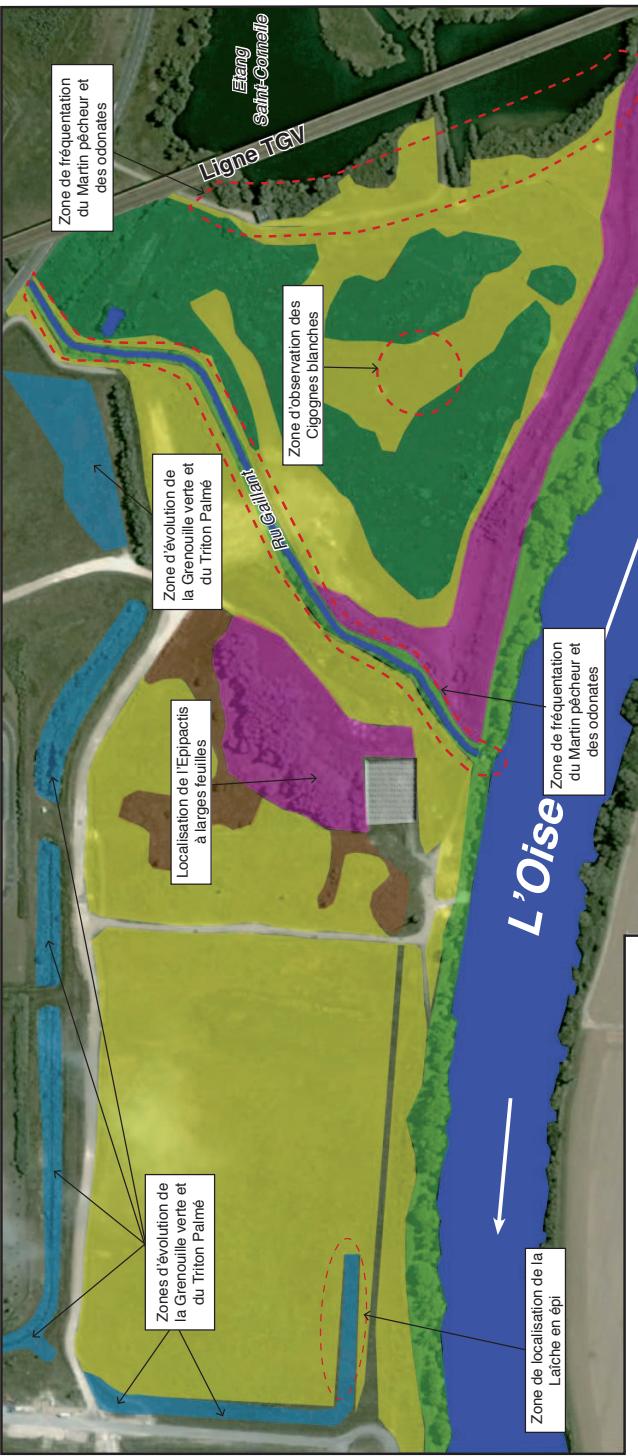


Le Calopteryx éclatant

Les expertises des odonates, ont montré la présence sur le site de 7 espèces de libellules. Toutes les espèces rencontrées sont communes pour la région de Picardie. La plupart des espèces ont été localisées près de l'étang « Saint-Corneil », à l'est du site. Parmi elles, nous pouvons citer l'Aspre à larges pattes (*Platycnemis pennipes*), l'Anax empereur (*Anax imperator*), le Calopteryx éclatant (*Calopteryx splendens*)...

A noter qu'une libellule très rare en Picardie le Leste brun (*Sympetrum fuscum*) avait fait l'objet d'une observation au Nord-Est du site sur le ru de Gaillant en 2002. Celui-ci n'a pas été observé lors de nos prospections.

Globalement, les enjeux pour les odonates sont modérés sur la zone d'étude, car peu de zones attractives pour les libellules sont présentes sur le site. Les meilleures zones pour ces espèces sont le ru de Gaillant, les noues présentes à l'Ouest du site et celles localisées au Nord (hors du périmètre du projet) ainsi que les étangs présents à l'est du site (en dehors du périmètre du projet).



Localisation des espèces les moins courantes de la zone d'étude

5.3 CONCLUSION SUR LE MILIEU NATUREL

La carte de la page suivante synthétise les grandes valeurs écologiques sur l'ensemble de la zone d'étude :

- 1 Zone Natura 2000,
- 3 ZNIEFF de type I,
- 1 ZNIEFF de type II,
- 2 ZICO,
- 1 Parc Naturel Régional.

Néanmoins, aucune de ces zones n'interfère avec la zone d'étude.

Selon l'agence de l'eau Seine-Normandie le site est répertorié en zone potentielle à dominante humide.

Les expertises ont permis d'évaluer l'importance de la valeur écologique de la zone. Nous avons pu constater que la zone d'étude était, sur sa quasi-totalité, artificialisée par le remblaiement.

Quelques zones peuvent être considérées comme des zones humides.

Le point fort de ce site est le ru de Gaillant qui est assez remarquable pour la faune piscicole diversifiée qu'il accueille : trois poissons remarquables et « peu communs » dans la région qui sont : la Loire, la Vandöise et le Brochet.

Le ru de Gaillant joue le rôle d'une annexe hydraulique fonctionnelle, mais les berges artificielles abruptes et l'envasement du lit, sont les signes de la dégradation du cours d'eau. Sans intervention pour l'amélioration de la qualité de ce ru, sa valeur écologique ne pourra que diminuer progressivement. Les herbières présentes sur l'ensemble du ru de Gaillant sont importantes, car elles accueillent une grande partie de la faune benthique, qui est la source de nourriture de beaucoup de poissons.

Le ru de Gaillant représente donc un corridor écologique potentiellement intéressant, mais qui présente de nombreux signes de dégradation. Cette dégradation entraînera à terme une diminution de la valeur écologique du cours d'eau.

La zone d'étude est occupée par une pelouse herbacée de recolonisation sur sa plus grande partie, et pour le reste se découpe en fourrés et boisements. La flore qui occupe ces milieux est caractéristique des milieux et courante pour la région.

Concernant la faune, la plupart des espèces observées sont communes pour la Région. Trois espèces protégées ont toutefois été observées : le Martin-pêcheur qui fréquente le ru de Gaillant comme zone de chasse et également peut-être nichera sur ce ru, la grenouille verte et le triton palmé dans les noues de la partie Nord et Est localisées en dehors du périmètre du projet d'aménagement.

Globalement, l'enjeu majeur de ce site reste inévitablement le ru de Gaillant pour sa qualité piscicole et l'espace écologique humide qu'il représente. Le reste du périmètre du projet d'aménagement ne présente pas d'enjeu particulier hormis le Martin-pêcheur qui est une espèce protégée au niveau national.

